

PROGRAMME ESPACES POUR LES FEMMES

Mise en œuvre de l'égalité d'accès à la terre, au logement et aux moyens de subsistance en Angola, au Kenya, en Afrique du Sud et en Ouganda

Partenaires chargés de la mise en oeuvre

Development Workshop - Angola

Mazingira Institute - Kenya

Socio-Economic Rights Institute - Afrique du Sud

Shelter and Settlements Alternatives - Ouganda



PARTENAIRES DU PROGRAMME

Abri International - Rooftops Canada

Abri international - Rooftops Canada (AI - RC) est le programme de développement international des coopératives d'habitation et des organismes de logement social au Canada. Il cumule plus de 35 années d'expérience et de partenariats en Afrique subsaharienne et a fait fructifier un cofinancement de plus de 30 M\$ du gouvernement du Canada. Il a contribué à influencer sur les politiques et à instaurer des pratiques très innovantes dans les domaines suivants :

développement, gestion et financement du logement, interventions en réponse au VIH/SIDA, développement économique local, interrelation entre la sécurité alimentaire urbaine, l'agriculture urbaine et les espaces d'habitation. Toute son action est empreinte du souci d'intégrer systématiquement l'égalité des sexes, les droits de la personne et la gouvernance participative.

Cette expertise permet d'orienter la mise en œuvre du programme Espaces pour les femmes grâce à la création d'un comité de pilotage composé de représentants des partenaires Development Workshop (Angola), Mazingira Institute (Kenya), Socio-Economic Rights Institute (Afrique du Sud), Shelter and Settlements Alternatives (Ouganda), avec la participation du réseau du droit au logement et à la terre de la Coalition internationale Habitat (HIC). AI-RC supervise également, pour des mandats à court terme, des conseillers techniques canadiens issus du secteur du logement sans but lucratif et d'organisations de défense des droits de la personne de même que certains spécialistes sectoriels régionaux. Il veille en outre à soutenir le partage de connaissances entre le Canada et l'Afrique subsaharienne et entre les pays africains participants ainsi qu'un programme de communication à l'intention du secteur canadien des coopératives d'habitation et du logement social.

Le budget total du programme s'élève à 7 202 888 \$. Il est cofinancé par Affaires mondiales Canada (AMC) et Abri international, qui fournit des contributions en espèces et en nature.

L'expérience et la crédibilité des partenaires chargés de la mise en œuvre d'Espaces pour les femmes sont au cœur de cette initiative. Les relations positives qu'ils entretiennent avec les gouvernements nationaux et les autorités locales seront mises à profit et déployées pour inclure la participation communautaire, en particulier celle des femmes



À PROPOS DU PROGRAMME ESPACES POUR LES FEMMES

Les gouvernements nationaux et locaux d'Afrique subsaharienne sont aux prises avec une urbanisation rapide. Plus de 60 % des citoyens vivent dans des bidonvilles en pleine expansion, caractérisés par l'insécurité d'occupation, la surpopulation de logements de mauvaise qualité, le manque de services de base, la dégradation de l'environnement, la pauvreté, l'insécurité et un niveau élevé de violence. Or, les femmes et leurs enfants sont nombreux à perdre leurs terres et leurs maisons en milieu rural et à devoir migrer vers les zones urbaines. Les problématiques liées à la terre et au logement sont au cœur de la pauvreté, de l'exclusion et de l'insécurité des femmes. Lorsque l'égalité des droits des femmes concernant l'utilisation et le contrôle de la terre, du logement et des ressources connexes est protégée, elles peuvent mieux subvenir aux besoins de leur foyer et faire face à des défis tels que la violence fondée sur le sexe, le VIH/SIDA, la COVID-19 et d'autres urgences sanitaires, les catastrophes environnementales et les bouleversements politiques. Elles peuvent en outre plus librement utiliser leur maison et l'espace qui l'entoure pour exercer des activités génératrices de revenus, notamment la production, la transformation et la commercialisation de denrées alimentaires.

Le programme 2022-27 Espaces pour les femmes : mise en œuvre de l'égalité d'accès à la terre, au logement et aux moyens de subsistance en Angola, au Kenya, en Afrique du Sud et en Ouganda contribue à réduire la pauvreté et apporte des changements marqués pour les femmes et les filles démunies et vulnérables vivant dans des établissements informels urbains et périurbains. Ultimement, ce programme vise à améliorer la mise en œuvre des droits équitables des femmes à la terre, au logement et aux moyens de subsistance en milieu urbain et du contrôle qu'elles exercent sur ces éléments. Il est directement aligné sur les engagements du Programme de développement durable à l'horizon 2030 du Canada, en particulier sur l'ODD 1, mettre fin à la pauvreté, l'ODD 5, réaliser l'égalité des sexes, et l'ODD 11, rendre les villes inclusives, sûres, résilientes et durables.

En Afrique subsaharienne, l'égalité formelle des sexes en rapport avec la terre, le logement et les moyens de subsistance connexes a progressé grâce à l'adoption de constitutions, de lois et d'engagements internationaux favorables à l'égalité des sexes, tels que les ODD et le Nouvel agenda urbain. Dans la pratique, il subsiste un écart important en matière d'égalité des sexes. La mise en œuvre des droits juridiques des femmes se heurte en effet à des attitudes et à des pratiques traditionnelles bien ancrées. Cette réalité nécessite une action sur tous les plans en ce qui concerne les régimes fonciers et les tenures de logement distincts, l'interrelation avec d'autres lois sur le mariage et l'héritage, la gestion des enjeux environnementaux et la remise en question de la hiérarchie du pouvoir et de la prise de décision dominée par les hommes.



Grâce au programme Espaces pour les femmes, les partenaires et les participants en Angola, au Kenya, en Afrique du Sud et en Ouganda élaborent des réponses durables à ces défis intersectoriels. Le fait de tester des pratiques spécifiques à chaque pays et de les adapter à l'intérieur du cadre multinational du programme contribue à une compréhension globale et inspire de nouvelles politiques et solutions sensibles au genre qui pourront être partagées à l'échelle régionale et mondiale.

Le programme s'inscrit dans le droit fil de la Politique d'aide internationale féministe du Canada. Il contribuera à alimenter sa Stratégie nationale sur le logement en permettant aux Canadiens et aux Canadiennes de partager leurs expériences avec d'autres personnes qui s'efforcent d'obtenir des terres et des logements pour les populations vulnérables, et ce, dans une optique intersectionnelle et axée sur l'égalité entre les sexes.

Globalement, dans les quatre pays concernés par le programme (Angola, Kenya, Afrique du Sud et Ouganda), 4 005 ménages (20 700 personnes) vivant dans des zones urbaines informelles et en périphérie de huit villes bénéficieront directement d'une plus grande sécurité foncière et d'occupation des logements, des terres et des ressources pour l'agriculture urbaine, d'une meilleure sécurité alimentaire ainsi que d'un soutien parajuridique. De ces ménages, 47 % sont dirigés par des femmes. Jusqu'à 2 150 personnes (dont 57 % de femmes) issues des gouvernements nationaux et locaux, des chefs traditionnels, des organisations de la société civile (OSC) et des organisations communautaires (OC), y compris des organisations de femmes, auront directement accès à des ateliers, des formations et d'autres activités offertes par le programme. En outre, 24 970 ménages (109 860 personnes) profiteront indirectement de meilleures connaissances, de politiques nationales et locales plus égalitaires en matière de genre et de l'accès à des autorités locales compétentes, à des OSC et à d'autres formes de soutien pour garantir leur droit à la terre, au logement et aux moyens de subsistance. Parmi ces ménages, 35 % sont dirigés par des femmes.

La communauté de Slovo Park rencontre le comité de pilotage du programme Espaces pour les femmes à Johannesburg, en Afrique du Sud.



DEVELOPMENT WORKSHOP, ANGOLA

En Angola, le partenaire de mise en œuvre Development Workshop Angola (DWA) est un acteur clé du programme de décentralisation du gouvernement. Le programme se concentre sur le renforcement des capacités des autorités locales, des communautés et des organisations de femmes en vue de coproduire des cartes et des données foncières et de cogérer les régimes fonciers coutumiers, sociaux et informels. Il utilise le Modèle social du domaine foncier (MSDF), un outil participatif de gestion foncière qui sera adapté et partagé avec d'autres parties prenantes du programme. On y intégrera en outre davantage la protection de l'égalité des droits fonciers des femmes et des hommes. Il sera étendu au programme foncier national du gouvernement tout en assistant le ministère responsable de la condition féminine dans l'atteinte de ses objectifs en matière d'égalité des sexes. Au terme du programme, 1 540 ménages (9 240 personnes) dans les trois municipalités de Huambo, Cachiungo et Chicala Chohohanga disposeront d'un régime foncier amélioré et 4 630 ménages (27 780 personnes) bénéficieront à l'avenir de meilleures conditions leur garantissant un régime foncier plus équitable. De ces ménages, 35 % sont dirigés par des femmes. Et 980 personnes (60 % de femmes) issues des gouvernements nationaux et locaux, des chefs traditionnels, des OSC et des OC seront directement engagées dans les activités de renforcement des capacités du programme.

Rencontre de réflexion sur les pratiques coutumières et le droit en Angola



Renforcement des capacités des organisations de la société civile en Angola



Development Workshop (DW) est le principal acteur non gouvernemental en Angola depuis les années 1980. Sa mission et sa raison d'être reposent sur la recherche de solutions innovantes, adaptées au contexte local. DW soutient le gouvernement angolais et d'autres parties prenantes dans l'élaboration de politiques publiques et par de l'assistance technique, le renforcement des capacités, l'éducation civique, la formation et le contrôle. L'objectif à long terme de DW est de défendre les intérêts des populations pauvres et de promouvoir des politiques en leur faveur qui leur offrent un accès plus équitable aux services et aux ressources. Grâce aux recherches qu'il a entreprises, DW a pu pour la première fois inclure l'utilisation des systèmes d'information géographique (SIG) et former des partenaires gouvernementaux à leur utilisation. Les résultats des recherches ont à leur tour été utilisés pour influencer sur les politiques et pour enrichir le débat sur la Loi foncière entre 2002 et 2004.

MAZINGIRA INSTITUTE, KENYA

Au Kenya, c'est le Mazingira Institute (l'Institut) qui est le partenaire de mise en œuvre. « Mazingira » désigne l'environnement, à la fois social et écologique, en kiswahili. L'Institut participe activement aux processus sociaux à l'échelle locale et mondiale. Il entretient de solides relations de travail avec les autorités locales de Nairobi en raison de sa vaste expérience en matière de soutien à l'agriculture urbaine et à la sécurité alimentaire. Le programme aidera les autorités à rendre opérationnelle la législation en vertu de laquelle les municipalités sont mandatées pour fournir des terres, de l'eau et d'autres ressources aux habitants des bidonvilles afin qu'ils puissent cultiver, transformer et commercialiser des denrées alimentaires. Des mécanismes novateurs visant à assurer aux femmes et aux hommes un accès égal aux terres publiques et privées seront élaborés, et un projet de démonstration mettra de l'avant des pratiques d'agriculture urbaine respectueuses de l'environnement.

Le renforcement des capacités des autorités permettra d'assurer une participation égale des femmes grâce à une sensibilisation accrue et à l'amélioration de l'éducation du public. L'accès à la formation et à des services de soutien, à de nouvelles terres et à d'autres ressources sera offert à 1 600 ménages d'agriculteurs urbains (8 000 personnes) afin de leur permettre d'augmenter leurs revenus et leur sécurité alimentaire. En outre, 720 autres ménages (3 600 personnes) bénéficieront indirectement de services complémentaires, dont 30 % sont dirigés par des femmes. Jusqu'à 80 fonctionnaires locaux et membres d'OSC (60 % de femmes) profiteront aussi directement des activités de formation. Les solides réseaux de l'Institut influenceront d'autres autorités locales au Kenya et dans la région afin de garantir l'égalité d'accès des femmes à la terre et aux autres ressources.

Sam Ikua from Mazingira Institute inspecting on of the urban farmers in Nairobi



Le comité de pilotage du programme Espaces pour les femmes rencontre des agriculteurs urbains à Nairobi



Mazingira Institute (MI) est une organisation de la société civile kenyane créée en 1978. Il met à profit les connaissances et la pratique pour faire progresser la dignité humaine pour tous, le bien commun, les environnements durables, qu'ils soient naturels ou édifiés par l'humain. Ses actions comprennent la recherche et les prototypes, des activités d'apprentissage et de formation, le plaidoyer et les campagnes de sensibilisation ainsi que la promotion de plateformes et la constitution de réseaux. L'Institut et Abri international collaborent depuis de nombreuses années sur des enjeux clés tels que le genre et les droits fonciers, le logement, les coopératives et la sécurité alimentaire en milieu urbain, la démocratisation, le renforcement civique et le développement humain ainsi que sur les répercussions du VIH et du sida sur le logement. L'Institut est le partenaire kenyan chargé de la mise en œuvre du programme 2022-27 Espaces pour les femmes : mise en œuvre de l'égalité des droits à la terre, au logement et aux moyens de subsistance en Angola, en Afrique du Sud, en Ouganda et au Kenya.

SOCIO-ECONOMIC RIGHTS INSTITUTE, SOUTH AFRICA

En Afrique du Sud, le Social-Economic Rights Institute (SERI) coordonne les OC ainsi qu'une plateforme de défense des droits fonciers provenant des OSC afin d'élaborer des dossiers politiques, des propositions d'ordre juridique, des programmes d'éducation sur les droits fonciers et des campagnes de sensibilisation visant à éliminer les obstacles systémiques et la discrimination à l'égard des femmes tant dans les établissements informels que dans les contextes fonciers formels. Comme dans les trois autres pays, une analyse approfondie débouchera sur une stratégie d'égalité des sexes axée sur le logement et le régime foncier. Des acteurs politiques clés au sein du gouvernement, des agences et du système juridique seront exposés à de nouvelles politiques et pratiques qui contribueront à la mise en œuvre complète de l'égalité des sexes dans les domaines de la terre et du logement. L'assistance technique et les échanges avec les homologues canadiens et régionaux renforceront l'élaboration de plaidoyers et les capacités parajuridiques afin de soutenir les femmes et les enfants vulnérables.

« Garantir un toit » est l'un des principaux axes d'intervention de SERI, ce qui comprend la protection et le respect du droit d'accès à un logement adéquat, la lutte contre les expulsions illégales, la promotion d'une plus grande sécurité d'occupation pour les citoyens pauvres, la protection des droits des locataires, l'amélioration des quartiers informels, la défense de la justice spatiale ainsi que la défense et la promotion de l'accès aux services de base tels que l'eau, les services sanitaires et l'électricité, en particulier au cœur des villes et dans les quartiers informels.

Des membres de SlovoPark échangent sur leurs expériences



Le **Socio-Economic Rights Institute (SERI)** est une organisation à but non lucratif et une clinique juridique d'intérêt public qui fournit une assistance professionnelle, spécialisée et experte en matière de droits socio-économiques aux individus, aux communautés, aux organisations communautaires et aux mouvements sociaux en Afrique du Sud. SERI mène des recherches appliquées sur le cadre juridique, plaide dans l'intérêt public, soutient la mobilisation et la coordination de la société civile, fait de l'éducation populaire et offre de la formation. Le travail principal de SERI concerne l'avancement et la protection de l'accès aux droits socio-économiques dans les communautés socioéconomiquement marginalisées (pauvres).

SHELTER AND SETTLEMENTS ALTERNATIVES, UGANDA

En Ouganda, le programme Espaces pour les femmes est porté par son partenaire de mise en œuvre, Shelter and Settlements Alternative (SSA), un regroupement d'OSC, d'OC, d'institutions universitaires et d'associations professionnelles. Il s'agit ici d'accroître les capacités des autorités locales et des leaders d'opinion communautaires dans quatre districts périurbains (Kamuli, Kayunga, Mityana, Entebbe) à promouvoir des actions positives en faveur du droit des femmes à la terre, au logement et aux moyens de subsistance. Cette démarche sera renforcée par le développement des capacités des auxiliaires parajuridiques communautaires à soutenir les personnes, principalement les femmes, qui subissent des violations de leur droit à la terre et au logement. Elle consistera en outre à appuyer les groupes de femmes et les communautés dans leurs revendications foncières et à plaider en faveur d'un plus grand accès aux terres, aux ressources et aux services. Enfin, une telle initiative favorisera un engagement communautaire plus inclusif et une stabilité sociale à plus long terme.

La compilation de données relatives aux enjeux liés au régime foncier et à l'égalité des sexes ainsi que la formation sur le suivi à apporter aux engagements internationaux en matière de droits de la personne renforceront le travail de plaidoyer des OSC en faveur d'une politique nationale et de réformes juridiques tenant compte de l'égalité entre les sexes. Ainsi, 865 ménages dirigés par des femmes (3 440 personnes) bénéficieront directement d'un soutien parajuridique et auront la garantie d'un accès à la terre et à un logement sûr. Par ailleurs, 2 120 ménages (8 480 personnes) approfondiront leurs connaissances et disposeront d'opportunités en matière de terres, de logements et de moyens de subsistance. Enfin, 680 personnes (dont 50 % de femmes) issues du gouvernement national et des autorités locales, des leaders d'opinion communautaires, des OSC, des OC et du secteur privé participeront aux activités du programme.

Auxiliaires parajuridiques
communautaires en Ouganda



Shelter and Settlements Alternative Uganda (SSA Uganda) est un réseau créé en 1999 et composé d'organisations de la société civile, de communautés, de particuliers et d'acteurs du secteur privé qui travaillent ensemble au développement des établissements humains en Ouganda. SSA aide les communautés de base à analyser et à améliorer leur situation en matière de logement. L'objectif principal de SSA est de faire collectivement des pressions, de plaider et de partager de l'information en vue d'améliorer les politiques, les programmes et les pratiques devant conduire à des progrès durables pour les établissements humains en Ouganda. La vision de SSA est celle d'une nation dotée d'établissements humains convenables, abordables et durables pour tous.

À quoi ressemblera un avenir marqué par l'autonomisation des femmes ?

Il présentera les voix des femmes, puissamment unies pour vaincre l'injustice et réaliser les droits de la personne fondamentaux.

Les femmes vivant dans des zones semi-urbaines représentent un quart de la population mondiale et elles subissent les formes les plus dures de pauvreté et de marginalisation. La terre est leur bien le plus fondamental et le plus vital, car elle leur fournit de la nourriture, un logement et un revenu. Investir dans les droits fonciers des femmes est une condition préalable à l'égalité totale et primordiale entre les hommes et les femmes, et ce, au bénéfice de celles qui en ont le plus besoin.

Le droit à la propriété a créé de la sécurité, de l'investissement et de la croissance économique en Afrique subsaharienne, mais cela a surtout profité aux hommes. Dans les économies émergentes en particulier, les femmes accèdent encore à la terre principalement par l'intermédiaire de parents masculins et sont souvent elles-mêmes encore considérées ou traitées comme des biens. Les lois et la coutume limitent les droits des femmes à la terre dans la moitié des pays du monde. Les femmes sont souvent laissées de côté lorsque les gouvernements distribuent des terres ou fournissent des services pour l'agriculture et l'accès au crédit. Elles sont exclues de la collecte de données sur l'occupation des terres. La marginalisation des femmes et les avantages qui découlent de garantir aux femmes le droit à la terre, bien qu'évidents pour les femmes du monde entier, ne sont donc pas suffisamment étudiés.

Les femmes ont le droit de participer, et leur point de vue est indispensable à la gouvernance des ressources les plus importantes de la planète, y compris lors de la prise de décision et de l'élaboration de politiques sur des questions d'ordre national et mondial : la sécurité alimentaire, la consolidation de la paix, le commerce international, l'investissement, le changement climatique ainsi que l'aménagement et la gestion du territoire.

Quel que soit l'aspect de la pauvreté, quelle que soit l'évolution de l'économie, la terre sera toujours au centre du bien-être humain. Et le contrôle de la terre sera toujours synonyme de pouvoir.

Pour les femmes du monde entier, des droits fonciers solides constituent un socle de dignité et un tremplin vers l'autonomisation. Assurer les droits fonciers des femmes renforce la perception qu'elles ont de leur propre pouvoir et bouleverse le statu quo de leur exclusion. Sans droits fonciers, les autres interventions ne disposent pas des bases nécessaires pour être efficaces et durables, abandonnant ainsi les femmes sur un sol instable.

Avec les droits fonciers, les femmes passent du statut de propriété à celui de propriétaire.

À travers le programme Espaces pour les femmes, nous appelons toutes les parties prenantes à reconnaître l'égalité des droits à la terre, au logement et aux moyens de subsistance pour les femmes en Afrique subsaharienne.